



**NOTES POUR UNE ALLOCUTION  
DU MAIRE DE MONTRÉAL  
MONSIEUR GÉRALD TREMBLAY**

**ANNONCE DU PROJET DE CRÉATION DU « PARC DU 3<sup>ème</sup> SOMMET »  
AU MONT-ROYAL**

**CHEMIN DE LA POLYTECHNIQUE  
13 SEPTEMBRE 2009**

Seul le discours prononcé fait foi

Pour toutes les Montréalaises et tous les Montréalais, le Mont-Royal, c'est le cœur de leur ville, c'est à la fois un symbole qui a donné son nom à notre ville et un point de repère concret et familier de notre paysage quotidien.

Nous serons tous d'accord pour dire qu'il y a peu de villes dans le monde qui peuvent s'enorgueillir d'avoir une montagne en leur centre, et une montagne qui soit à la fois un milieu naturel exceptionnel, un lieu de loisir et de découvertes ainsi qu'un haut-lieu d'histoire collective. Un endroit beau, un endroit inspirant, un endroit aménagé et préservé durant des générations et que nous avons le devoir d'embellir et de préserver pour les générations futures.

Pendant longtemps, trop longtemps sûrement, on a pensé que la montagne nous était acquise pour toujours et qu'il y avait peu à faire pour l'entretenir; et qu'elle était si grande que l'on pouvait, ici et là, l'aménager, la construire, la gruger.

Cette époque est révolue et je suis fier de dire que depuis le Sommet de Montréal de 2002, notre Administration a été la première à prendre les mesures décisives, en lien avec tous ses partenaires, pour protéger et pour embellir la montagne.

Je pense entre autres au réaménagement de l'intersection du Parc et des Pins. Il y a également les projets que nous avons réalisés dans le parc de

la montagne comme la restauration des sentiers dans la partie centrale et la partie Est du parc; la reconstruction de la plupart des grands escaliers (Trafalgar, Escarpement); la rénovation du pavillon du lac aux Castors; la restauration du chalet et de ses terrasses.

Il y a eu aussi la première phase de restauration de la Maison Smith; la modernisation de l'éclairage de la Croix ou encore la restauration du monument à Sir George-Étienne Cartier.

Et au-delà de toutes ces opérations, je veux rappeler que c'est suite à sa désignation comme arrondissement historique et naturel par le gouvernement du Québec en 2005, que nous avons adopté en avril dernier le *Plan de protection et de mise en valeur du mont Royal*.

Ce Plan c'est vraiment une feuille de route essentielle dont notre Administration est fière. Il est le résultat d'un consensus remarquable qui s'est construit avec patience entre les citoyens et les groupes associatifs, les institutions et les résidants installés sur les flancs de la montagne et aussi, avec les autorités gouvernementales. Tous ont pu exprimer leurs attentes, lors du long mais fructueux processus de consultation.

Je veux souligner l'incalculable travail de la Table de concertation du Mont Royal, précieux partenaire de la Ville, qui assure le suivi du Plan.

Aujourd'hui, avec l'annonce du 3<sup>ème</sup> parc, nous écrivons une page importante de l'histoire du Mont-Royal et de l'histoire de Montréal.

Le parc du Troisième sommet est l'aboutissement d'une longue démarche de conservation et de protection des trois sommets de la montagne.

Je rappelle que ce projet, il a été évoqué à plusieurs reprises au cours des 20 dernières années. 20 ans!

Alors nous avons pris le leadership et réunis trois partenaires importants : le Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, l'Université de Montréal et la Ville de Montréal.

Nos trois institutions ont mis en commun leurs ressources. Tous trois acteurs essentiels, acteurs proactifs pour protéger et mettre en valeur toute la montagne. Et pour créer ce parc sur le dernier sommet du mont Royal. Je voudrais dire que sans cette ouverture et cette collaboration exceptionnelle, le projet de parc au 3<sup>e</sup> sommet du mont Royal n'aurait pas pu voir le jour.

Merci Mme la chancelière, M. le recteur de l'Université de Montréal.

Merci M. le directeur du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Vous avez été au rendez-vous quand est venu le temps de mettre en place ce grand projet pour la Ville.

Le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, gardien du territoire et du patrimoine depuis plus d'un siècle, a su conserver pendant toutes ces années, le bois Saint-Jean Baptiste, et ce, malgré les nombreuses propositions de développement.

Aujourd'hui, le temps est venu de poursuivre la protection du bois, tout en le rendant accessible à la population.

En offrant plus de 13 hectares du mont Royal, l'Université de Montréal a choisi de rendre accessible, à toute la population, des terrains d'une grande valeur écologique et paysagère.

Leur transformation en parc va permettre à des milliers de citoyens des quartiers avoisinants d'explorer et de découvrir ce patrimoine naturel et d'apprécier les perspectives visuelles jusqu'alors difficilement accessibles sur le Nord de l'Île de Montréal, jusqu'aux contreforts des Laurentides.

Et à la Ville de Montréal, nous allons adopter un règlement pour la création du parc, d'une superficie de 23 hectares, au plus tard en mai 2010. Nous allons le rendre accessible et sécuritaire.

De plus, nous verrons à la création d'un organisme à but non lucratif, composé de représentants des trois partenaires ainsi que des arrondissements d'Outremont et de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.

Cet organisme sans but lucratif supervisera les travaux de conception et d'aménagement du parc. Et il lancera aussi un concours pour la dénomination officielle du parc. Jamais dans son histoire, le Mont-Royal n'aura été aussi bien protégé.

Enfin, je le dis devant un ministre qui est aussi un grand Montréalais de cœur, M. Raymond Bachand, je suis heureux de l'appui du gouvernement du Québec à ce projet qui s'inscrit tout naturellement dans le cadre des objectifs de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal.

Nous nous attendons donc à ce que cet appui de principe se concrétise au cours des prochaines années.

Cent trente-trois ans après la création du parc du Mont-Royal dessiné par Frederick Law Olmsted, le créateur du *Central Park*, et soixante-neuf ans après celle du parc *Summit* de Westmount, nous créons un nouveau parc au sommet Nord du mont Royal.

Ce parc du Troisième Sommet du Mont-Royal poursuit et surtout complète la vision d'une montagne protégée, au cœur de notre ville.

Il s'ajoute aux réalisations concrètes de notre Administration pour protéger et mettre en valeur la plus grande richesse naturelle collective de notre métropole et pour faire bouger et avancer, une fois encore, Montréal!

Je vous remercie de votre attention.